# LA LETTRE D'INFORMATION de la CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE (CRSA) et des CONFERENCES DE TERRITOIRE



#### Vie de la CRSA

## Place du médico-social dans les groupements hospitaliers de territoire (GHT)

Suite aux travaux de la commission médico-sociale, la CRSA a transmis au directeur général de l'ARS des recommandations afin d'intégrer le médicosocial dans les projets médicaux partagés des futurs GHT.

#### Consulter la contribution

### Loi de santé, projet régional de santé et conseils territoriaux de santé

Lors de ses deux dernières plénières (24 février et 08 juin), la CRSA a échangé autour de la loi de modernisation de notre système de santé, la mise en place du prochain projet régional de santé (PRS), des résultats de l'évaluation intermédiaire du premier PRS et de la définition des territoires de démocratie sanitaire.

Par ailleurs, les présidents de la Conférence régionale et des Conférences de territoire se sont réunis le 24 février dernier à Manosque pour échanger sur les activités des Conférences et sur les changements à venir pour les Conférences de territoire.

#### Travaux des commissions

#### Droits des usagers

En avril et juin, la commission droits des usagers a fait un bilan du programme d'actions « droits des usagers », et a participé à une séance de théâtre de l'association Autres Regards au cours de laquelle elle a remis le trophée « droits des usagers 2015 ».

### Médico-social

Le 19 mai, la commission médicosociale s'est intéressée à la loi relative à

l'adaptation de la société au vieillissement, aux services polyvalents d'aide et de soins à domicile et au dispositif « une réponse accompagnée pour tous ».

## **Prévention**

Le 10 juin, la commission de prévention a émis des recommandations sur le troisième plan régional santé environnement, en complément des premières observations émises par la commission permanente du 08 juin. Consulter l'avis

## Organisation des soins

En plus de ses avis sur les demandes d'autorisation sanitaire, la commission de l'organisation des soins s'est intéressée à la démarche mise en place par l'ARS paca et le GIP e-santé ORU Paca et qui aboutit à l'élaboration de recommandations régionales.

## Calendrier des prochaines réunions de la CRSA et des commissions spécialisées

ASSEMBLEE PLENIERE - CRSA 10 octobre 2016 - 13h30

Commission médico-sociale (CSPAMS) Lundi 03 octobre 2016 - 14h00 Commission organisation des soins (CSOS) Lundi 24 octobre 2016 - 14h00

## LES CONFERENCES DE TERRITOIRE



## **Vaucluse et Hautes-Alpes**

Vaucluse : La Conférence, réunie le 10 juin dernier, a élu son président et vice-président et s'est intéressée à la loi de modernisation de notre système de santé. Un bilan intermédiaire du programme territorial de santé a ensuite été fait et il a également été question de la Coordination Territoriale d'Appui sur le territoire.



Hautes-Alpes: Rassemblée le 21 juin, la Conférence a elle-aussi abordé la nouvelle loi de santé et la mise en place des futurs conseils territoriaux de santé. Elle s'est intéressée aux futurs groupements hospitaliers de territoire et à la spécificité de la psychiatrie. Enfin, elle a échangé sur la loi d'adaptation de la société au vieillissement et sur la prise en charge des personnes âgées en établissement.



# Rapport annuel « droits des usagers » de la CRSA Paca

En février dernier, la Conférence a adopté son rapport annuel évaluant les conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des usagers des secteurs sanitaire et médico-social. Ce rapport est accompagné d'un avis qui insiste sur les axes jugés prioritaires par la Conférence : soutien au dispositif des personnes qualifiées dans le médico-social ; communication sur l'annuaire des représentants des usagers. Lire l'avis de la CRSA et consulter la synthèse du rapport

Le rapport est constitué, pour le sanitaire de l'analyse de l'ensemble des rapports des commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge, (voir l'analyse) et des retours des établissements et services médico-sociaux (ESMS) en ce qui concerne les droits des usagers en ESMS (voir l'analyse).



Le suivi des recommandations de la CRSA de l'année précédente a également été effectué : voir le suivi

## Annuaire des représentants des usagers

Le représentant des usagers est le porte parole des usagers du système de santé. Il exerce cette mission dans le cadre d'un mandat qui ne peut lui être confié que s'il est membre d'une association agréée, à laquelle il doit rendre compte.

Il y a deux ans, la CRSA avait demandé, dans son rapport annuel sur les droits des usagers du système de santé, la création d'un annuaire des représentants des usagers, qui permettrait de centraliser toutes les données sur une seule et même plateforme.

C'est désormais chose faite. Vous cherchez à contacter un représentant des usagers ? Vous voulez savoir quel représentant des usagers siège dans votre établissement de santé ? Vous souhaitez en savoir davantage sur les associations représentées ? Vous pouvez consulter l'annuaire des représentants des usagers. Cet outil va bientôt évoluer afin de faciliter la candidature des représentants des usagers à la recherche d'un poste et de mettre en avant les postes vacants.

